



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Vania Alleva, présidente du syndicat Unia, vice-présidente de l'USS

Perte de salaire, perte de droits ? Non à l'initiative du chaos de l'UDC

L'initiative dite « pas de Suisse à 10 millions » est extrêmement dangereuse pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses du pays, qu'ils aient ou non un passeport suisse.

Cette initiative inscrirait dans la Constitution un mécanisme automatique inadmissible : au gré de l'évolution de la population, les droits des travailleuses et travailleurs seraient de plus en plus restreints. Il s'agit là d'une attaque frontale contre les salarié-e-s – et contre la paix sociale dans notre pays.

Démantèlement des droits des salarié-e-s

Tout d'abord, le droit au regroupement familial serait supprimé – avec de graves conséquences pour la vie familiale de nombreux collègues qui travaillent et vivent ici depuis des années. Le scandale des « enfants du placard » de l'époque du statut de saisonnier ne doit en aucun cas se reproduire !

Dans un deuxième temps, l'initiative exige la résiliation de la libre circulation des personnes avec l'UE. Cela supprimerait le droit de s'établir et de travailler sans discrimination salariale, tant pour les citoyen-ne-s de l'UE en Suisse que pour les Suiss-esse-s dans les États membres de l'UE.

Cette interdiction de discrimination entre salarié-e-s suisses et étrangers est pourtant essentielle dans la lutte contre le dumping salarial. D'anciennes réglementations discriminatoires, comme le statut de saisonnier, permettaient d'exploiter des personnes sans passeport suisse et sans droits, en leur versant des salaires inférieurs pour le même travail. Cela a également entraîné une pression sur les salaires de leurs collègues suisses. Ce n'est plus autorisé aujourd'hui. Or, l'initiative du chaos vise à revenir sur ces progrès et à rouvrir la voie au dumping salarial.

Attaque massive contre la protection des salaires

Non seulement les droits des salarié-e-s sont en jeu, mais aussi les mesures de protection concrètes existantes visant à contrôler le marché du travail. En effet, la résiliation de la libre circulation des personnes mettrait également fin aux mesures d'accompagnement qui y sont liées. Parmi celles-ci figure la loi sur les travailleurs détachés, qui prévoit des règles et des contrôles clairs pour les entreprises qui envoient des travailleuses et travailleurs de l'étranger en Suisse.

Concrètement, les mesures d'accompagnement comprennent plusieurs dispositions qui revêtent une grande importance pour les salaires et les conditions de travail de l'ensemble des personnes qui travaillent en Suisse :

- Contrôles des conditions de travail et du respect des lois et des conventions collectives de travail (CCT) par les entreprises suisses et étrangères.
- Amendes et interdictions à l'encontre des entreprises qui ne respectent pas les règles.
- Responsabilité des entreprises lorsqu'elles confient des mandats à des sous-traitants.
- Les CCT peuvent être déclarées plus facilement contraignantes, afin que l'ensemble des salarié-e-s bénéficient de salaires décents, de plus de vacances et d'horaires de travail réduits.

Une abrogation représenterait un affaiblissement considérable de la protection des salaires et du contrôle des salaires et des conditions de travail. Or, ces contrôles sont indispensables : dans environ un tiers des entreprises contrôlées, on constate des salaires trop bas – qu'il s'agisse d'entreprises suisses ou d'entreprises qui détachent des travailleurs de l'UE ! Ces entreprises pratiquant le dumping salarial, qui ne respectent ni les salaires ni les règles des CCT, n'auraient pratiquement plus à craindre de sanctions. L'initiative du chaos s'attaque aux droits de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs. Elle entraînera une pression accrue sur les salaires et une augmentation du travail au noir.

Aggravation de la pénurie de personnel

Je tiens à souligner un point qui est crucial non seulement pour les salarié-e-s, mais aussi pour l'ensemble du pays : de nombreux secteurs, en particulier ceux qui fournissent des services essentiels, ont de grandes difficultés à trouver suffisamment de personnel. Surtout lorsque le travail est pénible, que les horaires sont irréguliers et que les salaires sont à la traîne.

Pensons par exemple à la branche des soins, où les employé-e-s tirent la sonnette d'alarme depuis des années. Beaucoup de celles et ceux qui accomplissent ce travail d'une importance sociale incroyable sont constamment menacés d'épuisement et de burn-out. Partout, il manque du personnel, partout, des équipes en sous-effectif fournissent un effort énorme pour maintenir les services. Une grande partie de ces personnes n'a pas de passeport suisse, mais bénéficie aujourd'hui au moins des mêmes droits du travail que leurs collègues. L'UDC veut exclure ces personnes et, à terme, les chasser.

Les conséquences pour le système de santé seraient désastreuses et engendrerait une grave situation d'urgence. Il en va de même pour d'autres secteurs, tels que la garde d'enfants, la logistique, la restauration ou le bâtiment. Le plan perfide de l'UDC consiste à combler ces lacunes avec des travailleurs privés de droits.